

DEPARTEMENT
du
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

COMMUNE
D'ERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation des délégués du Conseil d'Administration au sein de la Commission des Délégations et de Services Publics.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. dûment convoqué par son Président, Xavier HAQUIN, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances sous sa présidence.

N° 2024-30

Présents :

Mme CABOT Céline, Vice-Présidente du C.C.A.S., Adjointe en Charge des Solidarités, Mme MEZIERE Angélique, Adjointe en charge de l'Action Sociale, Mme BENLAHMAR Najat, M. CARON Yannick, M. GODARD Nicolas, Mme GUEDJ Florence, Mme BERNIER Claudine, Mme CARRY Charlette, Mme GIRAUD Arlette, M. HERVOT Jean, M. HEUSSER Jean-François, M. HUMBERT Eric.

Le nombre des
Administrateurs
en service est
16

Absents représentés :

M. HAQUIN Xavier, (pouvoir à Mme CABOT)
M. KNOBLOCH Othman, (pouvoir à Mme MEZIERE)
M. DUC Michel, (pouvoir à M. HERVOT)
Mme BAPAUME Martine, (pouvoir à Mme CARRY)

=====

Déposée en Sous-Préfecture le : 03/10/2024

Publiée le : 07/10/2024

Le Président du C.C.A.S.

Xavier HAQUIN

Les administrateurs présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est ouverte.
Madame Patricia BAKU, Directrice du C.C.A.S., remplit les fonctions de secrétaire.



Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

Délibération n°2024-30

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation des délégués du Conseil d'Administration au sein de la Commission des Délégations et de Services Publics.

Sur la proposition du Président du C.C.A.S.,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1410-3, L.1411-1, L.1411-5 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 à R.123-26 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2022-163 du 23 septembre 2022, et la délibération du Conseil d'Administration du C.C.A.S. n° 2022-27 du 29 septembre 2022 portant sur l'extension de missions confiées au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), d'Ermont comprenant la Petite Enfance ;

CONSIDÉRANT que la Commission des Délégations et de Services Publics doit comporter 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, issus du Conseil d'Administration, en sus du Président du C.C.A.S., Président de droit de la Commission ;

CONSIDÉRANT que les membres de cette commission sont élus au scrutin proportionnel au plus fort reste ;

CONSIDÉRANT que cette commission a pour objet de procéder à l'ouverture des candidatures et des offres, de procéder à leur analyse et de rendre un avis consultatif au Conseil d'Administration sur le candidat proposé à devenir concessionnaire ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'Administration, en application des dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, a décidé à l'unanimité de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret ;

**Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des suffrages exprimés
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- **CRÉE** la Commission des Délégations et de Services Publics ;
- **DÉSIGNE** les cinq membres titulaires et cinq membres suppléants après élection à la proportionnelle au plus fort reste qui constitueront la Commission des Délégations de Services Publics, comme suit :

Commission des Délégations et de Services Publics	
Titulaires	Suppléants
Madame Céline CABOT	Monsieur Nicolas GODARD
Madame Angélique MEZIERE	Monsieur Othman KNOBLOCH
Madame Florence GUEDJ	Monsieur Yannick CARON
Madame Najat BENLAHMAR	Madame Claudine BERNIER
Monsieur Jean-François HEUSSER	Madame Arlette GIRAUD



Pour Extraire Conforme,

Xavier HAQUIN
Président du C.C.A.S.

Maire d'ERMONT
Conseiller Départemental du Val d'Oise